

Module contractuel «Acceptation des cartes au point de vente» (BEL)

relatif à la «Convention-Cadre pour les paiements sans espèces» existante

Partenaire Affilié _____ Contract no. F2F _____
 Modification MCC _____ Secteur _____ WHK/PSP _____

Tableau de prix commerce de présence

En vigueur dès le _____

		Modèle de prix Blended			
		Commissions de base + frais de transaction		Commissions de base	
Bancontact 	Trx. > EUR 10	_____ % + EUR _____ /trx.	Comm. minimale EUR _____ /trx.	Diners Club/Discover 	_____ % + EUR _____ /trx.
	Trx. <= EUR 10	_____ % + EUR _____ /trx.			
	Coûts mensuels	EUR _____			
Visa/Visa Electron 	Consumer Credit Cards	_____ % + EUR _____ /trx.	EUR _____ /trx.	UnionPay 	_____ % + EUR _____ /trx.
	Consumer Debit Cards	_____ % + EUR _____ /trx.			
	Commercial Cards	_____ % + EUR _____ /trx.			
V PAY 	Cartes nationales	_____ % + EUR _____ /trx.	EUR _____ /trx.	JCB 	_____ % + EUR _____ /trx.
	Cartes internationales	_____ % + EUR _____ /trx.			
Mastercard 	Consumer Credit Cards	_____ % + EUR _____ /trx.	EUR _____ /trx.		
	Consumer Debit Cards	_____ % + EUR _____ /trx.			
	Commercial Cards	_____ % + EUR _____ /trx.			
Maestro 	Cartes nationales	_____ % + EUR _____ /trx.	EUR _____ /trx.		
	Cartes internationales	_____ % + EUR _____ /trx.			

SPS offre la possibilité au Partenaire Affilié de facturer des frais détaillés (frais d'Interchange, frais des organismes de cartes et frais d'acquiring SIX), ceci pour les marques et types des cartes ayant des frais interbancaires différents. Dans le cadre du modèle de prix «Blended», les frais précités sont combinés dans un taux unique.

Le Partenaire Affilié déclare avoir pris acte, sous www.six-payment-services.com/interchange et www.six-payment-services.com/schemefees, des données détaillées par marque et type de carte, concernant le niveau des frais d'Interchange et des frais des organismes de cartes.

En cochant cette case, le Partenaire Affilié demande expressément à SPS de combiner les frais précités et d'appliquer le modèle de prix «Blended».

Dynamic Currency Conversion (DCC) _____ % Remise sur le montant de la transaction DCC
 Visa/Visa Electron, V PAY, Mastercard, Maestro

Suppléments

Supplément saisie manuelle des transactions S'applique aux transactions exécutées en conformité avec les procédures alternatives, Conditions générales régissant l'acceptation des cartes, art. 10.2 et 10.3.	_____ % (du montant transaction)	Tous les moyens de paiement (sauf BCMC, V PAY, Maestro)
Supplément livraison tardive Mis en compte pour les transactions livrées au système plus de 48 heures après leur exécution.	_____ % (du montant transaction)	Tous les moyens de paiement

Paiement

Type de paiement Paiement net Paiement brut Multi Account processing

Fréquence de paiement Quotidien Mensuel Trimestriel Annuel
 Montant minimal de paiement EUR 50.00 comprenant tous les moyens de paiement¹

Type(s) de rapport(s) Niveau de transaction par type de carte/terminal (detailed) Résumé mensuel des coûts
 Niveau de clôture journalière par succursale (summary)

Livraison Web Service «myPayments Classic» PDF E-mail société MRX (Merchant Reconciliation XML)

E-mail(s) _____

Prénom et nom (pour le login «myPayments») _____ Mme M. _____

Sécurité des données de cartes/PCI DSS

SIX Payment Services a l'obligation de s'assurer que les solutions pour l'acceptation des cartes utilisées par le Partenaire Affilié sont conformes aux normes de sécurité PCI applicables en vigueur.

Infrastructure Terminal autonome Vrai Faux
 Le Partenaire Affilié n'enregistre pas de données de cartes Vrai Faux

Contrat d'acceptation Par le passé, un contrat d'acceptation des cartes du Partenaire Affilié a été terminé prématurément. Non Oui, vol de données de cartes
 Oui, _____

¹ Les paiements ont lieu au plus tôt au terme du délai de paiement convenu contractuellement, mais au plus tard 14 jours après l'expiration de celui-ci.

PC _____ Sales ID _____ Branch/office/cmo e-mail _____ Business line _____
 ID Top Node _____ ID HQ _____ Partner ID _____

Services supplémentaires

Le Partenaire Affilié est obligé de procéder à l'acceptation des cartes en conformité avec l'aide-mémoire pertinent.

- Garantie de réservation d'hôtel Aide-mémoire «Garantie de réservation d'hôtels par carte de crédit»
Hotel Advance Deposit Aide-mémoire «Réservation d'hôtels au moyen d'un acompte par carte de crédit (Hotel Advance Deposit)»
Location de voitures Aide-mémoire «Réservation d'une voiture de location par carte de crédit»

Remarques

Parties intégrantes du contrat

- «Conditions générales pour l'acceptation des cartes» Aide-mémoires éventuellement convenus dans la section «Services supplémentaires»
 Annexe «Directives pour la certification de sécurité PCI DSS»

Le présent Module Contractuel complète la «Convention-Cadre pour les paiements sans espèces» et en fait partie intégrante. L'existence ou la conclusion simultanée d'une Convention-Cadre est obligatoire. Le présent Module Contractuel modifie respectivement remplace toute autre version antérieure du même Module Contractuel. L'ensemble des frais indiqué dans ce Module Contractuel s'entend hors TVA.

Le Partenaire Affilié accepte les cartes sélectionnées à titre de moyens de paiement et livre les transactions correspondantes à SIX Payment Services. Le Partenaire Affilié n'est pas autorisé à accepter la carte sans la présence du titulaire de carte et sans présentation de la carte, étant donné que cela requiert la conclusion d'un Module Contractuel séparé.

Le Partenaire Affilié confirme avoir reçu et lu les conditions générales et toute autre partie intégrante du Module Contractuel et il déclare les comprendre et les accepter. **En particulier, le Partenaire Affilié approuve les dispositions des «Conditions générales régissant l'acceptation des cartes» concernant le droit au paiement et l'exclusion du droit au paiement visées à l'art. 8, les dispositions concernant la protection des données conformément à l'art. 13 ainsi que les dispositions en matière de responsabilité visées à l'art. 14.**

Toutes les relations juridiques entre le Partenaire Affilié et SIX Payment Services découlant du présent Module Contractuel sont régies par le droit belge. Le for judiciaire exclusif est Bruxelles.

Lieu et date

Signature(s) du/des représentant(s) légal(aux) du Partenaire Affilié *

* Prénom(s) et nom(s) en caractères d'imprimerie: _____